



**UPTÉA CONSEIL**  
EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL EN ENTREPRISE

# RESULTATS ECONOMIQUES 2024





# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### I - ETUDE GENERALE

⇒ Les structures	Page 4
⇒ Les moyens de production	Page 5
⇒ L'E.B.E. et le revenu agricole par U.T.H. familiale	Page 6
⇒ L'E.B.E. et son utilisation	Page 7
⇒ Evolution des revenus et E.B.E par U.T.H. familiale : graphique - tableau - commentaire	Page 8
⇒ Evolution indices des coûts (source INSEE)	Page 18
⇒ Les marges brutes par production	
• Les marges cultures	Page 21
• Les marges animales	Page 23
• Les marges hors-sol	Page 27

### II - ETUDE DES GROUPES SPECIALISES

⇒ Groupe cultures	Page 32
⇒ Groupe viande bovine	Page 42
⇒ Groupe lait de vaches	Page 54
⇒ Groupe caprins	Page 66
⇒ Groupe aviculture	Page 78
⇒ Groupe viticulture	Page 88



# INTRODUCTION

Les résultats présentés dans ce document concernent les comptabilités de 12 mois tenues par UPTÉACONSEIL, clôturées en 2024.

## ■ L'analyse comporte deux parties :

### I - L'étude des critères clés sur la totalité des comptabilités

La moyenne de l'AGC est comparée aux exploitations spécialisées.

### II - L'étude plus précise des groupes spécialisés

Nous comparons la moyenne avec les quarts inférieurs et supérieurs de chaque groupe.

## ■ Comment définit-on le critère de spécialisation ?

La spécialisation est déterminée en fonction de la part de produit brut, avant indemnités et subventions, réalisé dans une production par rapport à la production vendue et stockée de l'exploitation, soit pour :

- ⇒ **Groupe cultures :** produit brut cultures supérieur à 70% et clôture incluant la récolte de l'année
- ⇒ **Groupe viande bovine :** produit brut viande supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe lait de vaches :** produit brut lait + animaux laitiers supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe caprins :** produit brut caprins supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe aviculture :** produit brut aviculture supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe viticulture :** produit brut viticulture supérieur à 70%

D'autres groupes spécialisés auraient pu être présentés (porcs, lapins, ovins...) mais les producteurs sont en nombre insuffisant pour pouvoir constituer des résultats significatifs.

# I - ETUDE GENERALE

Dans cette partie, nous étudions les résultats moyens de l'AGC.

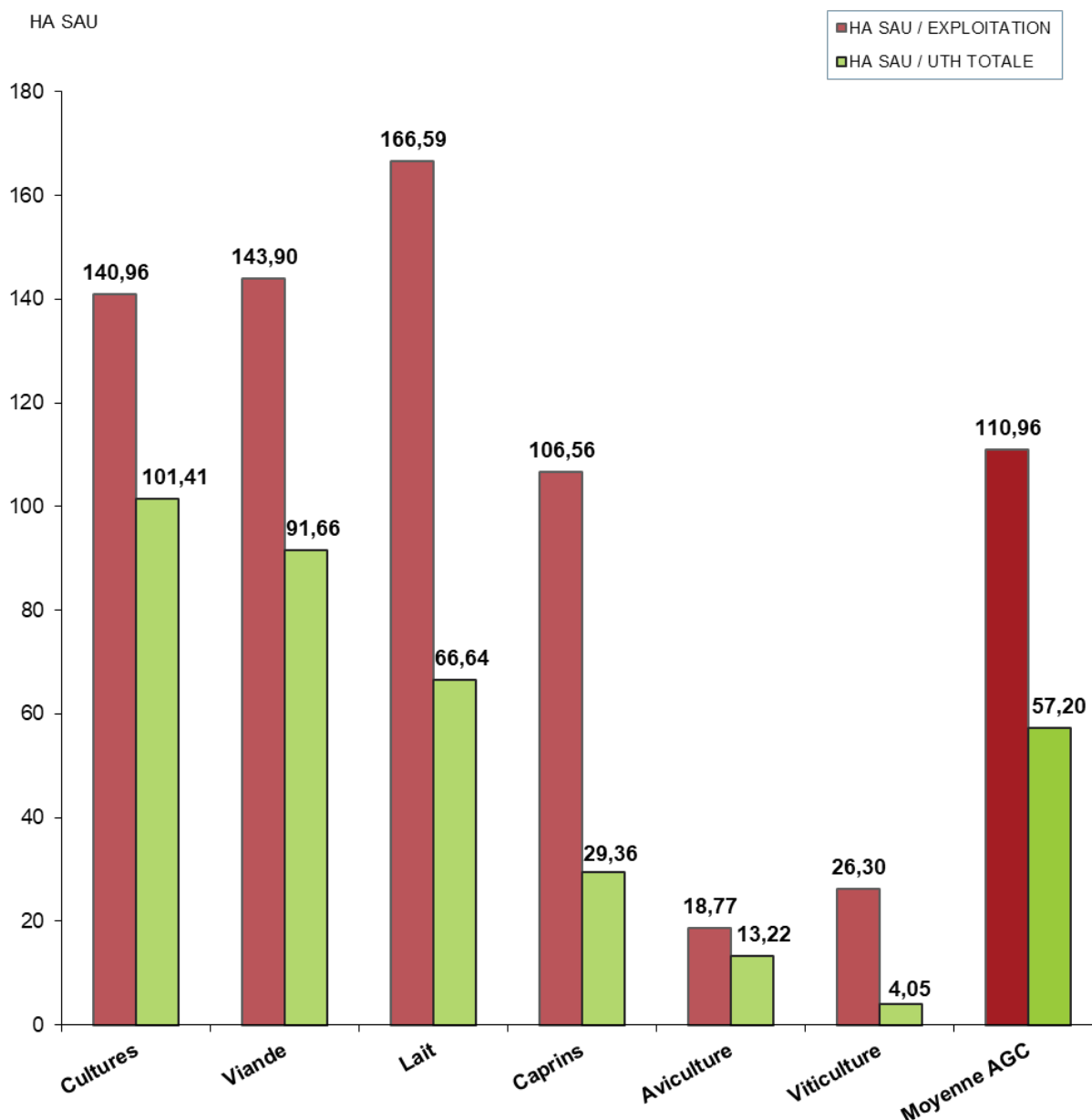
Pour cet exercice, **608** exploitations satisfont aux différents critères de sélection. Ce sont :

- ⇒ **236** E.A.R.L
- ⇒ **186** individuels
- ⇒ **121** G.A.E.C
- ⇒ **63** S.C.E.A
- ⇒ **2** autres formes sociétaires

Ces résultats moyens sont ensuite comparés aux résultats d'exploitations spécialisées.

Les résultats présentés dans le document ne sont pas établis sur un « échantillon constant ». Les comparaisons pluriannuelles quant aux évolutions de structures, moyens de productions et résultats économiques et financiers sont donc à relativiser.

## SURFACES



## ⇒ LES STRUCTURES

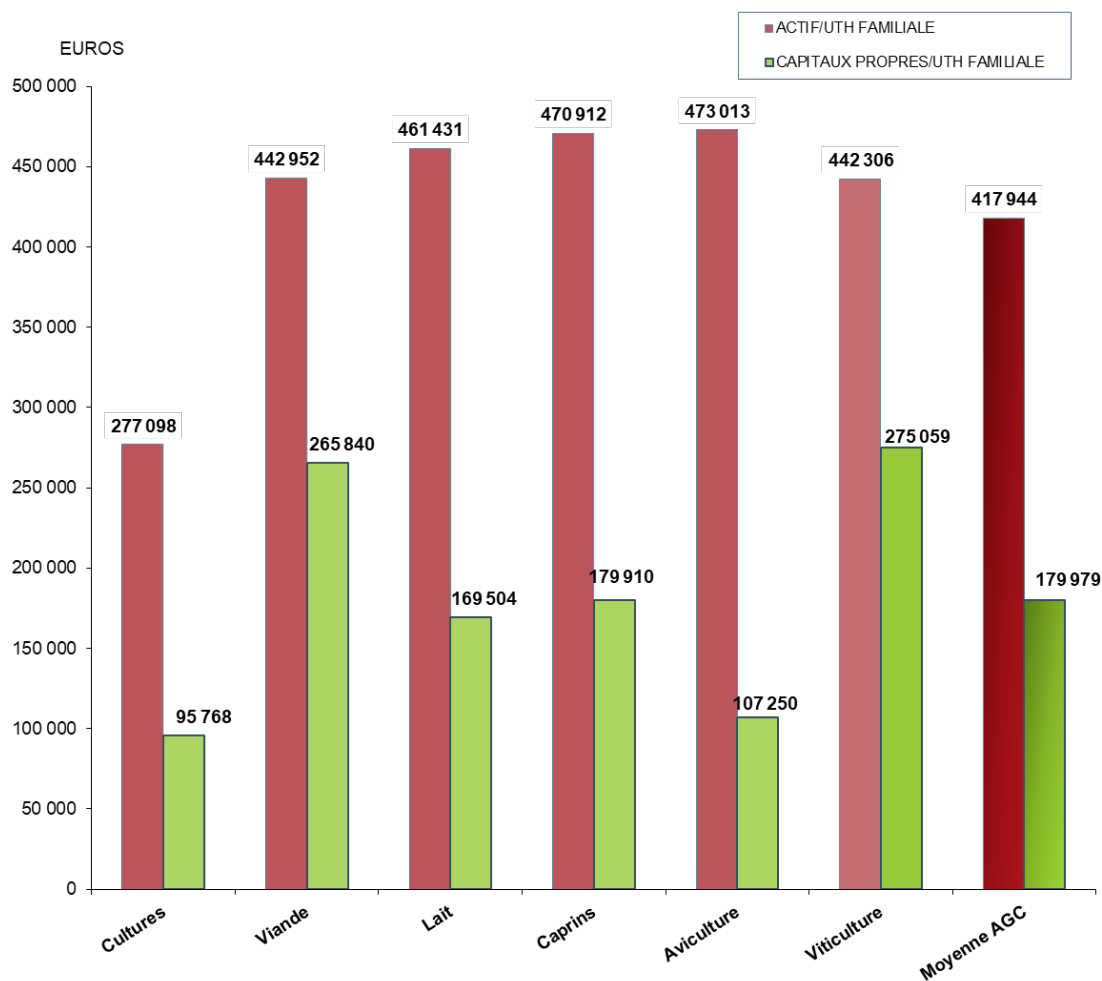
La **surface moyenne par exploitation** est de **110.96 ha** contre 102.84 ha en 2023.

La **S.A.U. / U.T.H. totale** corrige l'effet taille d'exploitation lié aux sociétés et plus particulièrement aux G.A.E.C. Elle se situe à **57.20 ha / U.T.H. totale**.

La **main d'œuvre totale** présente par exploitation est de **1.94 U.T.H. totale**. L'activité caprine est celle qui emploie le plus de main-d'œuvre (soit 3.63 U.T.H.).

La surface des exploitations laitières est supérieure à celle des autres productions, mais lorsqu'elle est ramenée au nombre d'UTH présent, elle est inférieure à celle des spécialisés cultures et bovins viande.

## ACTIF ET CAPITAUX PROPRES



## ⇒ LES MOYENS DE PRODUCTION

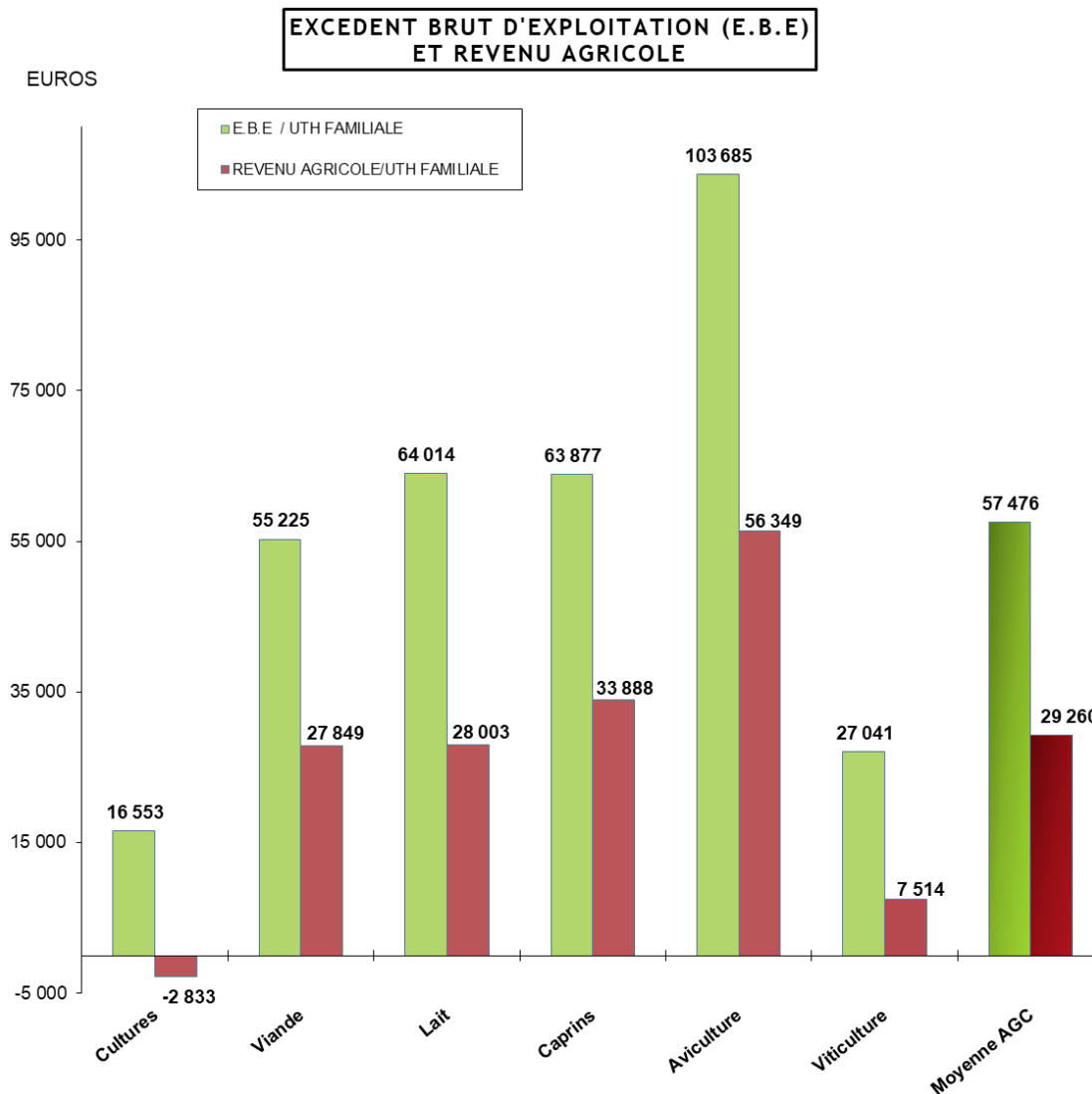
Le niveau des moyens de production présents sur l'exploitation s'exprime par la valeur de l'actif / U.T.H. familiale. Tous systèmes confondus, une exploitation nécessite **417 944 €** de moyens de production par unité de main-d'œuvre.

Pour le système avicole, l'actif par UTH atteint 473 013 € mais avec, pour un grand nombre d'exploitations, une partie de l'actif financée par les partenaires (stocks de volailles, aliment...). A contrario, pour le système bovin viande, l'actif mobilisé est conséquent avec une valeur de cheptel financée en grande partie par les exploitants.

En moyenne, la part des capitaux propres représente 43 % de l'actif avec des disparités très importantes selon les systèmes.

L'observation par système est la suivante :

- Cultures 35%
- Viande bovine 60%
- Lait de vache 38%
- Caprins 38%
- Aviculture 23%
- Viticulture 62%



## ⇒ EBE et LE REVENU AGRICOLE / U.T.H. FAMILIALE

L'E.B.E. est de **57 476 € / U.T.H. familiale**, en 2024.

Il se situe à 103 685 € / UTH familiale pour le groupe avicole et 64 017 € / UTH pour le groupe lait.

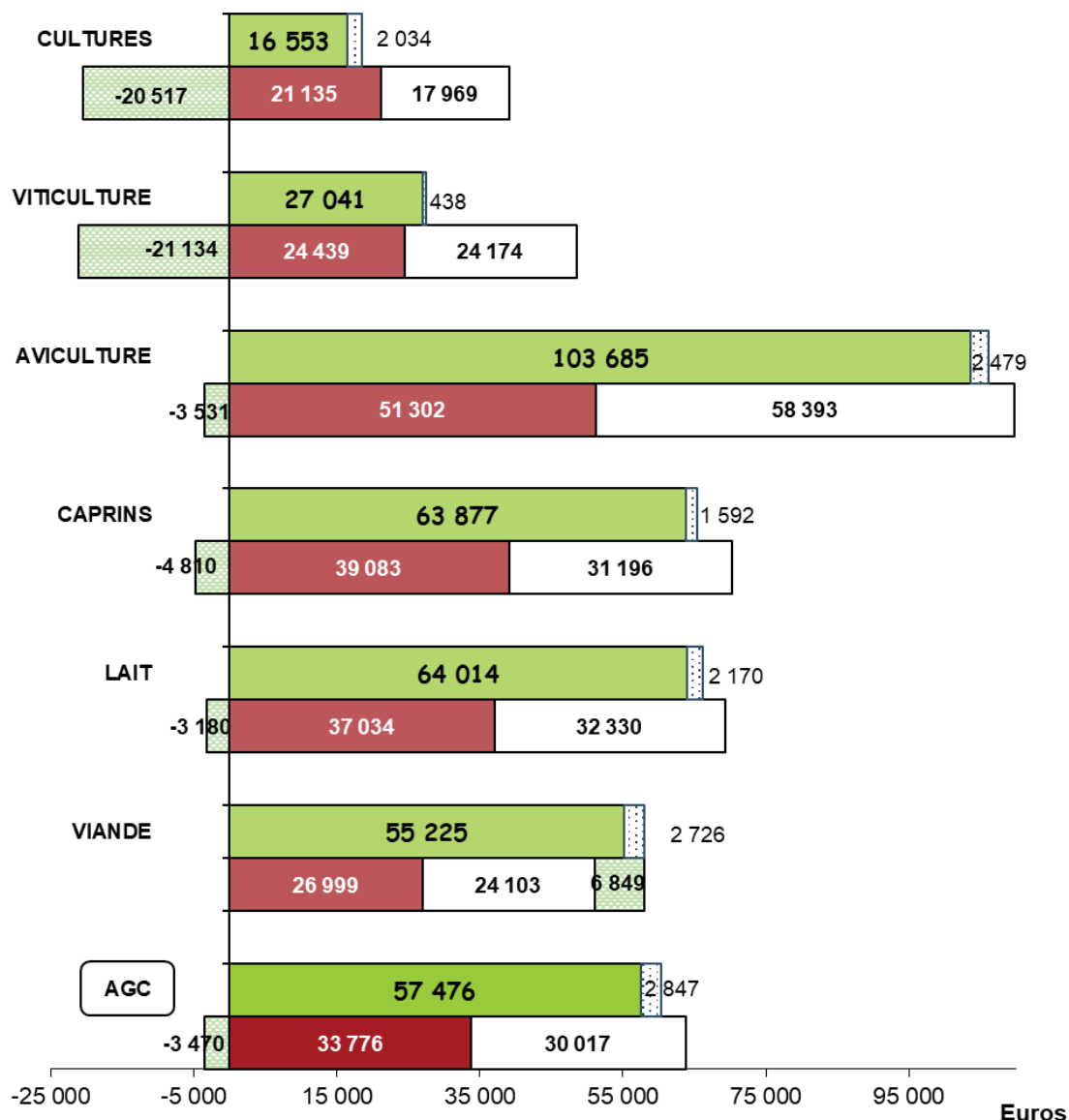
Le revenu agricole est extrait du compte de résultat, les rémunérations d'associés n'étant pas comprises dans les charges.

Le **revenu agricole / U.T.H. familiale** se situe en moyenne à **29 260 €**.

Le revenu agricole intègre des plus-values qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'EBE.

## UTILISATION DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

■ ANNUITES + FF CT    □ PRELEVEMENTS  
 □ SOLDE    ■ EBE  
 □ AUTRES PRODUITS



## ⇒ L'E.B.E. ET SON UTILISATION

L'E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) est la ressource d'exploitation dégagée au cours de l'exercice. C'est le résultat d'exploitation hors rémunération des associés avant amortissements, frais financiers et produits/charges exceptionnels.

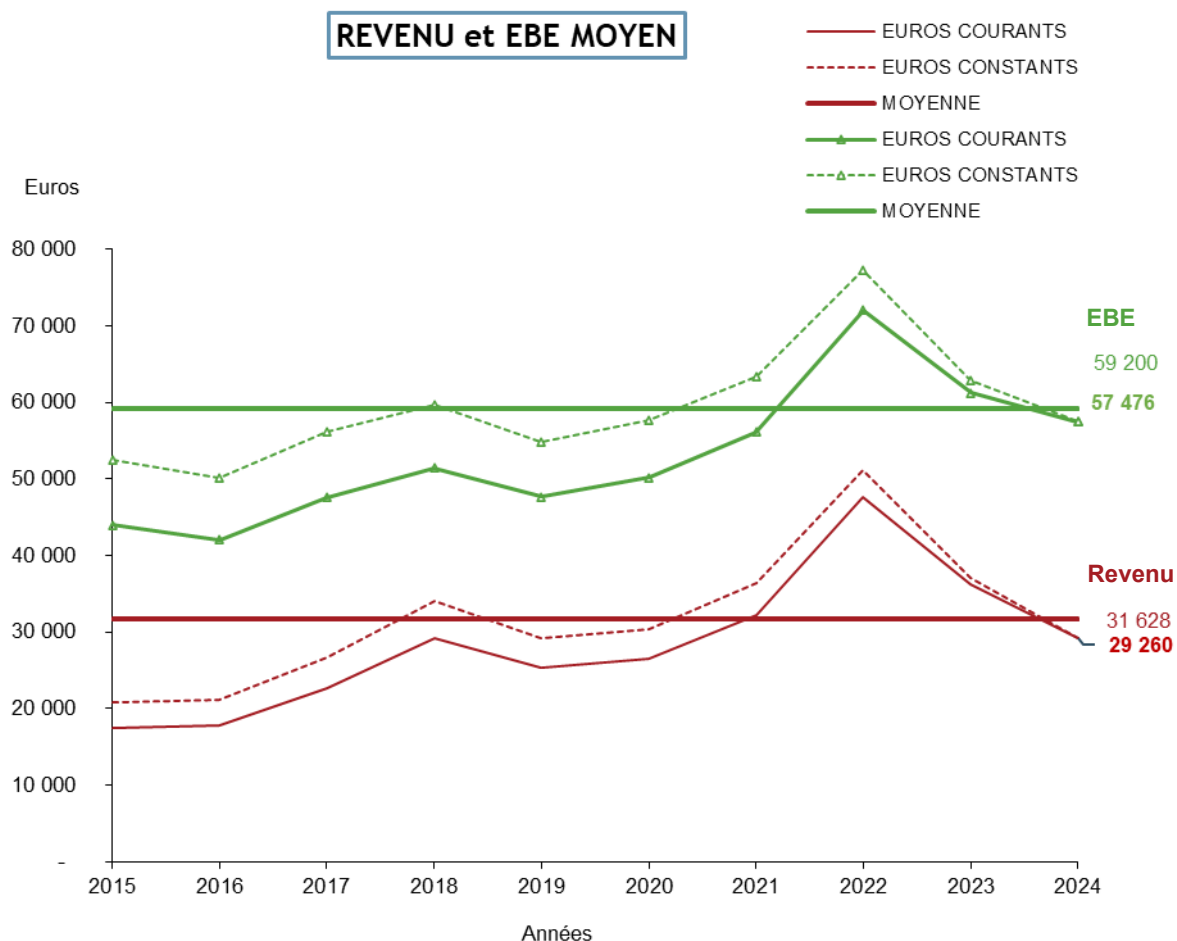
Il doit servir :

- aux remboursements du capital des emprunts et au paiement des frais financiers,
- aux prélèvements des exploitants.

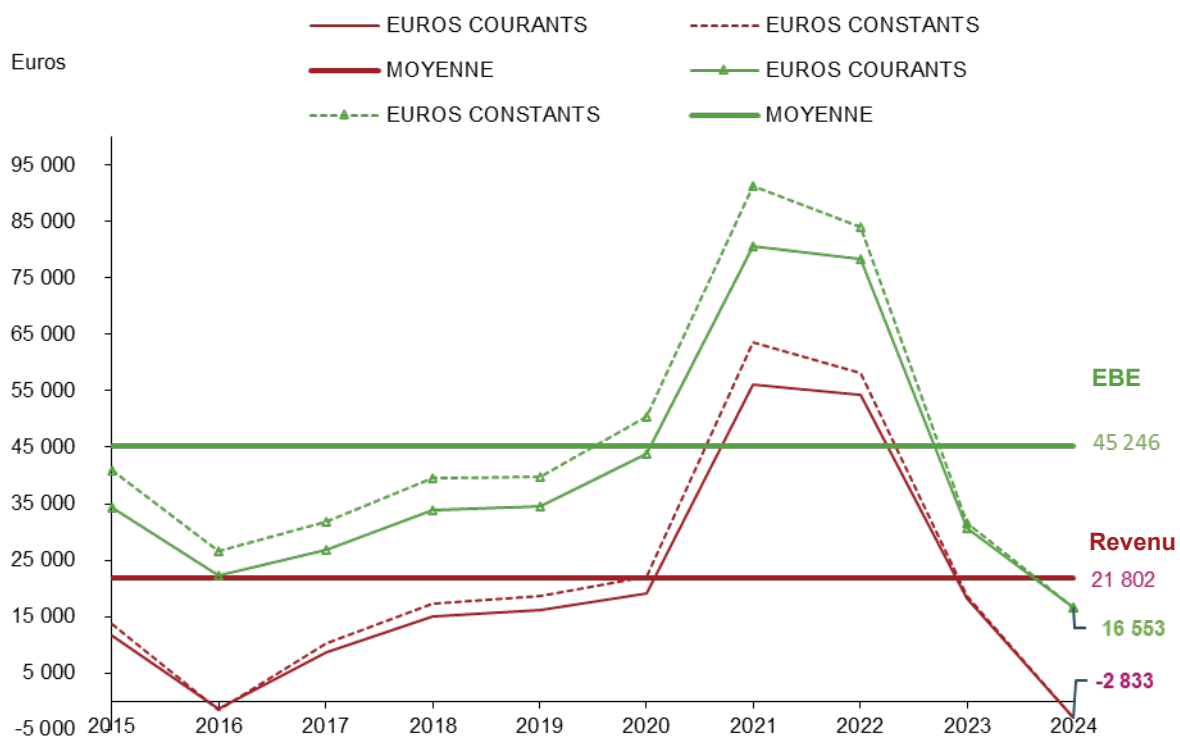
Le solde peut être utilisé pour la consolidation de la trésorerie, l'autofinancement des investissements ou du stock.

## ⇒ EVOLUTION DES REVENUS AGRICOLES ET DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

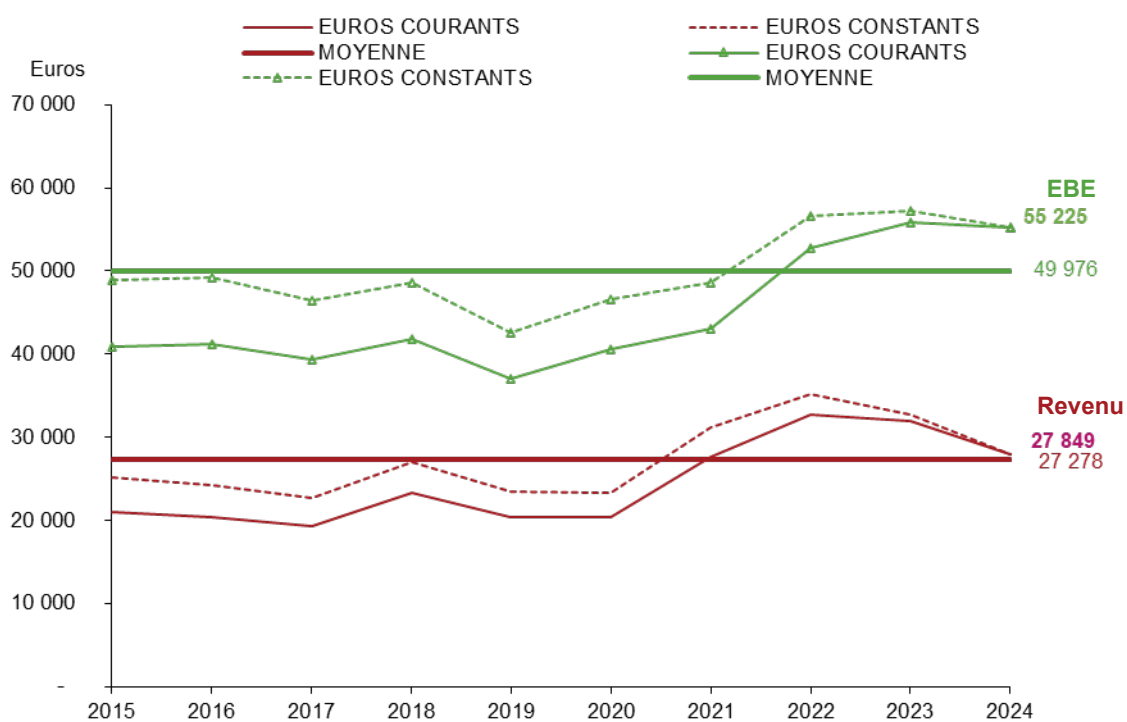
Il faut rester prudent dans l'analyse des courbes qui suivent, les exploitations constituant les groupes n'étant pas toujours les mêmes d'une année sur l'autre.

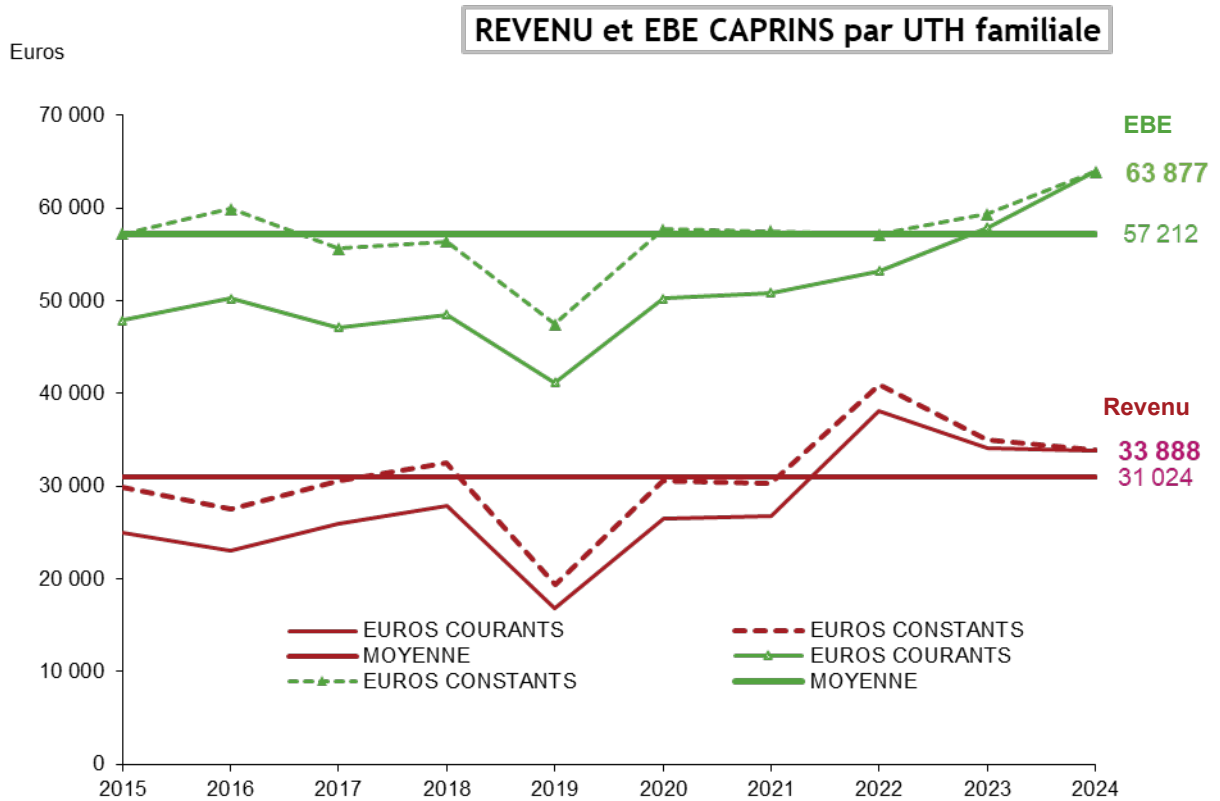
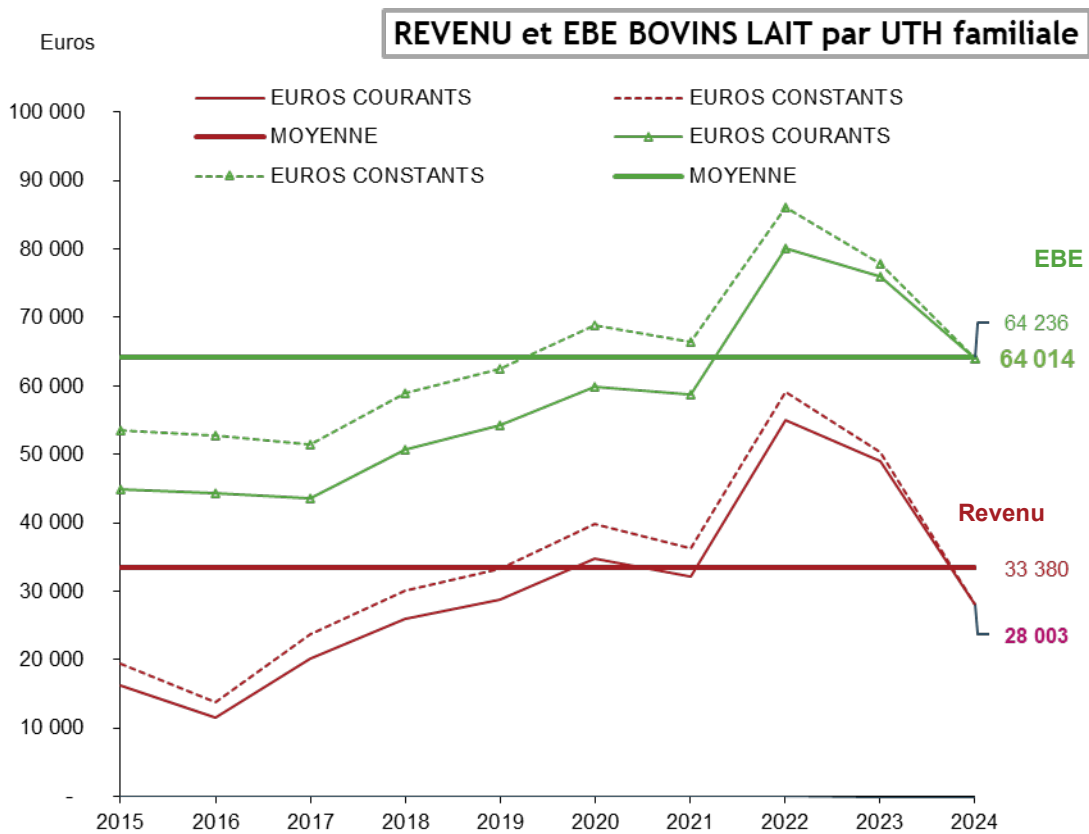


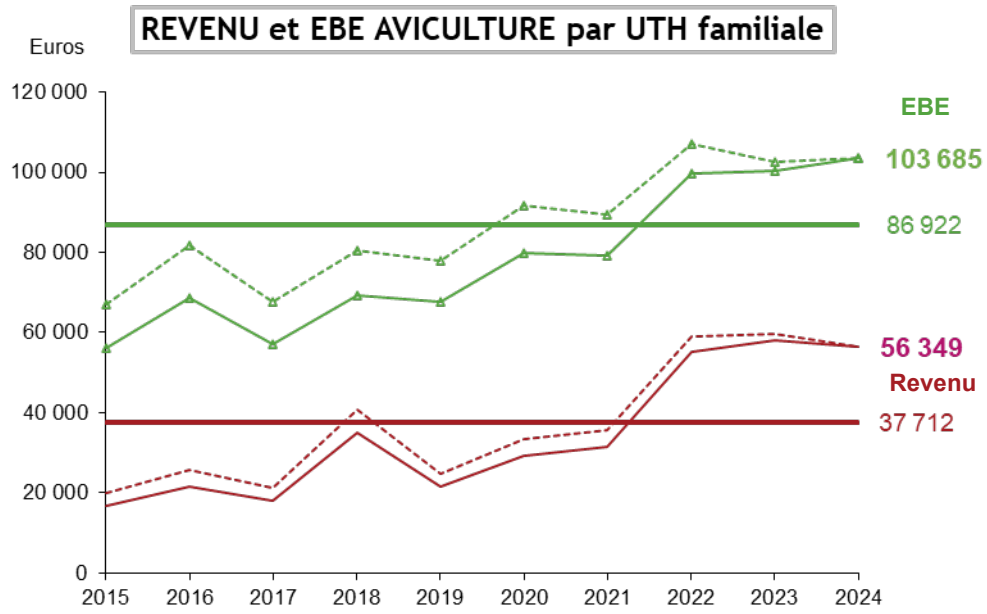
## REVENU et EBE CULTURES par UTH familiale



## REVENU et EBE BOVINS VIANDE par UTH familiale







## ➤ LE GROUPE CULTURES

L'EBE/UTH familiale s'élève à 16 553 €, soit une diminution de 15 000 € par rapport au groupe spécialisé cultures de 2023 et une chute de plus de 60 000 € par rapport à 2022.

Dans l'ensemble, les cultures récoltées en 2024 ont subi des conditions climatiques difficiles, voire très difficiles.

Concernant les céréales à paille, les rendements ont fortement chuté. La moyenne du groupe spécialisé s'établit à 54 q/ha pour le blé tendre (-11 q/ha) et à 45 q/ha pour l'orge (-22 q/ha).

Pour le tournesol, le rendement moyen est également nettement inférieur à celui de l'année précédente. Les conditions climatiques compliquées au printemps ont contraint de nombreuses exploitations à implanter tardivement cette culture. Après un été clément, sans canicule et avec une pluviométrie intéressante, les fortes pluies à partir de la mi-septembre ont fortement perturbé les récoltes. Une partie des surfaces n'a d'ailleurs pas pu être récoltée. Le rendement moyen s'est établi à 13 q/ha, soit un rendement divisé par deux par rapport à 2023.

Le maïs grain s'en sort mieux en termes de rendement, avec une moyenne de 67 q/ha pour le maïs non irrigué (-7 q/ha).

Côté prix de vente, après la forte progression des cours sur la période 2021–2022, liée notamment au contexte géopolitique, les prix ont continué de diminuer pour les céréales à paille et le maïs. Pour le groupe spécialisé, on constate une baisse de 22 €/t pour le blé tendre, de 18 €/t pour l'orge et de 23 €/t pour le maïs grain. La chute est très prononcée pour le blé dur (-115 €/t), avec des surfaces « déclassées » en raison de problèmes de qualité. Seuls le tournesol et le colza voient leurs prix de vente évoluer positivement (respectivement +89 €/t et +21 €/t).

Comme sur les années précédentes, l'évolution des prix de vente dans les exploitations a été assez hétérogène selon les contrats en place et les dates de vente.

Les charges en engrais ont fortement diminué : -138 €/ha pour le groupe spécialisé cultures. Après « l'explosion des prix des engrais » à l'été-automne 2022 (engrais utilisés pour les récoltes 2023), les prix ont chuté, réduisant ainsi le niveau de charges pour les récoltes 2024.

Certaines charges ont progressé notamment les frais de séchages et les frais de récoltes sur les maïs grains.

Malgré la baisse des charges en engrais et la perception d'indemnités d'assurance pour certaines exploitations (notamment sur le tournesol), la combinaison de la diminution des rendements et de l'évolution des prix de vente a conduit à des marges médiocres : 499 €/ha pour le blé tendre, 294 €/ha pour l'orge, 398 €/ha pour le maïs grain sec, 337 €/ha pour le tournesol et 406 €/ha pour le colza.

Les constats faits sur le groupe spécialisé cultures sont confirmés sur les marges « Centre » (pages 21 et 22) qui intègrent des surfaces récoltées beaucoup plus importantes.

Après trois années consécutives de hausse (+237 €/ha en trois ans), les charges de structure diminuent de 50 €/ha. On note notamment la baisse des frais de carburant (-12 €/ha, avec la mise en place du GNR détaxé à compter du 1er juillet 2024), la diminution des charges d'entretien du matériel et des achats de petits matériels et outillages (-8 €/ha), des amortissements matériels (-10 €) et de la MSA.

Les écarts entre les exploitations du quart inférieur et celles du quart supérieur en termes d'EBE restent très conséquents : 64 600 €/UTH pour le quart supérieur et -17 500 € pour le quart inférieur (EBE négatif).

Pour la récolte 2024, on retrouve, dans le quart inférieur, des structures avec un niveau de capital plus élevé que les années passées : les marges très faibles ont fait basculer certaines exploitations de la moyenne vers le quart inférieur.

Sur l'ensemble du groupe spécialisé, avec 18 000 €/UTH familiale de prélèvements privés et 19 200 € d'annuités, les équilibres financiers ne sont pas respectés et la capacité d'autofinancement est négative, à -20 000 €.

Malgré la dégradation de la conjoncture, le niveau d'investissements reste proche de celui des années 2021 à 2023 (40 000 €/UTH), et nettement supérieur à l'année 2020 (26 000 €) et aux années précédentes.

## ➤ LE GROUPE VIANDE BOVINE

L'EBE du groupe spécialisé reste relativement stable par rapport à 2023. Il s'établit à 55 200 €/UTH familiale.

Les marges brutes continuent de progresser, grâce à des charges stables et à une augmentation du produit viande (les cours étant restés à un bon niveau).

La marge brute bovine s'améliore de 95 €/vache par rapport à 2023, soit une hausse de 310 €/vache en trois ans. Elle s'élève à 1 182 €/vache pour l'ensemble du groupe spécialisé.

Les charges de structure diminuent de 10 €/ha, notamment grâce à la baisse des frais de carburant et des charges d'entretien du matériel, mais avec une hausse de la MSA.

La stagnation de l'EBE s'explique en partie par le niveau médiocre des marges cultures.

Les annuités LMT, les frais financiers à court terme et les prélèvements privés ont été couverts par l'EBE. La capacité d'autofinancement s'établit à +6 800 €/UTH.

Les investissements ont représenté 23 000 €/UTH, un niveau légèrement inférieur à celui des deux années précédentes (27 000 €/UTH).

## ➤ LE GROUPE LAIT DE VACHES

Comme pour la viande bovine, le faible niveau des marges cultures a pénalisé l'EBE du groupe spécialisé.

Concernant l'atelier laitier, la marge brute moyenne du groupe spécialisé reste stable à 312 €/1 000 litres. Les hausses du prix du lait (+8 €/1 000 l) et des ventes d'animaux (+7 €/1 000 l) ont en effet été compensées par des achats d'animaux plus importants et une légère augmentation de certaines charges opérationnelles (frais d'élevage).

Les charges de structure progressent à nouveau de 130 €/ha, en raison notamment de la hausse des amortissements (+57 €/ha), des crédits-baux et locations de matériel, des charges de main-d'œuvre, des assurances et des travaux par tiers non affectés.

L'EBE/UTH familiale du groupe spécialisé lait s'établit à 64 000 € pour 2024, soit une diminution de 11 000 € par rapport au groupe spécialisé 2023. Avec 2 000 € de produits divers, 35 600 €/UTH d'annuités LMT, 1 400 € de frais financiers à court terme et 32 000 € de prélèvements privés, la capacité d'autofinancement est négative, à -3 200 €.

L'EBE/produit (qui mesure l'efficacité des charges engagées) s'établit à 21 %, soit une baisse de 6 points par rapport au groupe spécialisé 2023. Les écarts entre les exploitations restent conséquents : le ratio atteint 26 % pour celles du quart supérieur en termes d'EBE/UTH familiale (-7 points), contre 12 % pour celles du quart inférieur (-6 points).

## ➤ LE GROUPE CAPRINS

Le prix du lait a de nouveau progressé en 2024 (+34 €/1 000 litres). On observe une baisse du coût des concentrés (-17 €/1 000 litres), mais aussi des hausses du coût fourrager et des autres charges opérationnelles. Malgré la diminution du produit viande, la marge brute s'est améliorée de 15 €/1 000 litres.

L'EBE/UTH familiale s'élève à 63 900 €.

Avec 37 700 € d'annuités/UTH familiale et 31 200 € de prélèvements privés, la capacité d'autofinancement est négative, à -4 800 €.

Le montant des investissements/UTH familiale s'est élevé à 100 000 €, un niveau important par rapport aux années précédentes. Plusieurs exploitations ont en effet fortement investi pour moderniser leurs structures.

## ➤ LE GROUPE AVICULTURE

Le groupe n'est composé que d'exploitations en production avicole « standard » (poulets, pintades, dindons).

Le groupe spécialisé a été affecté par les épisodes de grippe aviaire.

Comme en 2022 et 2023, sur le plan comptable, la prise en compte ou non des demandes d'aides, selon les dates de clôture des exploitations, influence les résultats obtenus.

Ces résultats restent « peu significatifs », car une analyse pertinente nécessiterait de rattacher l'ensemble des aides perçues à la période sinistrée.

L'EBE moyen du groupe spécialisé s'élève à 103 700 €/UTH familiale, en progression de 3 500 € par rapport au groupe spécialisé 2023.

En 2024, la dimension moyenne des ateliers est de 3 501 m<sup>2</sup> (contre 3 581 m<sup>2</sup> en 2023), soit un EBE/UTH familiale de 29,62 €/m<sup>2</sup>. Les écarts d'EBE/m<sup>2</sup> entre les quartiles sont très marqués : le quart inférieur affiche 21,64 € d'EBE/UTH familiale/m<sup>2</sup>, tandis que le quart supérieur atteint 36,17 €.

Avec des surfaces exploitées très variables (1 651 m<sup>2</sup> pour le quart inférieur, 3 501 m<sup>2</sup> en moyenne et 5 442 m<sup>2</sup> pour le quart supérieur), l'EBE/UTH familiale varie de 34 900 € pour le quart inférieur à 196 800 € pour le quart supérieur.

Les investissements ont représenté en moyenne 46 000 €/UTH pour le groupe spécialisé. L'EBE n'a pas couvert les besoins, avec un solde négatif de -3 500 €/UTH familiale. Le niveau des prélèvements privés a progressé en moyenne de 22 000 €/UTH, pour atteindre 58 000 €/UTH (12 700 €/UTH pour le quart inférieur contre 106 000 € pour le quart supérieur).

## ➤ LE GROUPE VITICULTURE

L'année 2024 restera une année marquante, malheureusement pour de mauvaises raisons. Malgré l'absence d'épisode de gel (une bonne nouvelle), un hiver très pluvieux, suivi de mois de mai et juin tout aussi pluvieux, a provoqué du filage et une forte pression des maladies. Le rendement moyen des exploitations du groupe a ainsi chuté à 35,84 hl/ha, contre 59,20 hl/ha en 2023. À ce faible rendement s'est ajoutée une qualité médiocre.

Le coût moyen par hectolitre récolté s'élève à 241,51 €, contre 136,19 € en 2023.

La marge brute moyenne par hectare atteint 6 666 €, en baisse par rapport à 8 700 € en 2023 et 9 200 € en 2022. Parallèlement, les charges de structure ont augmenté de 400 € par hectare, pour atteindre un niveau moyen de 7 612 €.

L'EBE moyen a chuté, passant de 63 060 € en 2023 à 27 041 € en 2024. Le résultat courant par UTH en est directement affecté, devenant négatif (-5 755 €), contre 34 961 € en 2023 et 45 738 € en 2022.

Enfin, les capitaux propres représentent en moyenne 62 % de l'actif, contre 66 % en 2023.

## ➤ LES AUTRES ACTIVITES

Nous n'avons pas formé de groupes spécialisés sur les activités porcines, ovines et cunicoles, les structures spécialisées étant trop peu nombreuses pour avoir des résultats significatifs et représentatifs ; ci-dessous, nous reprenons quelques commentaires sur les marges brutes de ces différents ateliers.

### • LA MARGE PORCINE

Le prix du porc a fortement fluctué entre 2023 et 2024, avec des variations au marché du porc breton allant de 2,38 €/kg en mars 2023 à 1,673 €/kg en octobre 2024.

Dans notre échantillon, 50 % des exploitations ont clôturé leurs comptes au premier semestre 2024. La période d'évolution des cours influence donc significativement l'analyse des marges de ce groupe.

La marge moyenne s'élève à 2 019 €/trouille, soit une progression de 337 € par trouille.

Les écarts entre exploitations sont marqués : les deux structures aux marges les plus faibles affichent une marge brute de 1 176 €/truite, tandis que les deux exploitations aux marges les plus élevées atteignent 2 748 €/truite. Ces dernières sont équipées en FAF (fabrique d'alimentation à la ferme).

La dimension moyenne des exploitations du groupe est conséquente, avec un effectif moyen de 242 truies.

## • LA MARGE OVINE

En 2024, le cours moyen de l'agneau lourd a atteint 9,40 €/kg, en hausse de 13,7 % par rapport à 2023, qui était déjà une année record.

La consommation d'agneau a poursuivi sa baisse tendancielle et ne représente plus que 2,1 kg par habitant, contre 2,7 kg en 2014 et 4,6 kg en 2000.

La marge ovine 2024 s'élève à 103 € par brebis, soit une progression de 7 € par rapport à 2023 et de 15 € par rapport à la moyenne 2018–2023.

Globalement, le produit viande est resté stable : la meilleure valorisation des animaux vendus a été compensée par des problèmes techniques et sanitaires dans les troupeaux, qui ont réduit le nombre de ventes.

Les charges opérationnelles ont diminué de 10 € par brebis, notamment sur le poste alimentaire.

Comme les années précédentes, les écarts entre la moyenne (103 € de marge par brebis), le quart inférieur (28 €) et le quart supérieur (210 €) restent importants. Ils s'expliquent en partie par :

- le nombre d'agneaux produits par brebis (prolificité, taux de pertes, etc.) ;
- la valorisation des agneaux (labels, etc.) ;
- le coût de production (coût alimentaire, suivi sanitaire, travaux par tiers).

## • LA MARGE LAPINS

En 2024, le prix moyen de vente des lapins a reculé de 1,78 % (après une hausse de 6,4 % en 2023, source ITAVI), en lien avec la baisse du coût alimentaire, les abattoirs répercutant cette évolution sur le prix de vente.

La production nationale continue de s'éroder : -9 % en 2024, -8,6 % en 2023 et -8 % en 2022. En 2024, la production a diminué plus vite que la consommation (-5,2 %).

La marge moyenne reste quasi stable, à 117 € par cage-mère (-1 €).

## ➤ CONCLUSION

**L'année 2024 a été marquée par plusieurs tendances fortes :**

### **Conditions climatiques difficiles et impacts sur les cultures**

Les conditions climatiques ont fortement perturbé les mises en place de céréales à l'automne 2023. La pluviométrie excessive, persistante durant l'hiver et le printemps, a contraint de nombreux exploitants à revoir leur assolement à plusieurs reprises.

Les rendements en céréales à paille ont été globalement médiocres, et ceux en colza inférieurs à la moyenne quinquennale. Seules les parcelles bien drainées ont affiché des rendements satisfaisants.

Les surfaces prévues en tournesol pour remplacer une partie des céréales à paille n'ont souvent pas pu être implantées au printemps en raison d'une pluviométrie trop importante. Après un été clément (peu de journées de forte chaleur et une pluviométrie bien répartie), le potentiel des tournesols et des maïs était prometteur. Cependant, de nombreuses parcelles de tournesol n'ont pas pu être récoltées et une partie des maïs a versé. Avec des frais de séchage élevés et des coûts de récolte importants, les marges sur le maïs et le tournesol sont restées faibles.

En viticulture, les conditions climatiques ont également pesé sur les rendements et la qualité, avec des impacts variables selon les terroirs et les pratiques.

### **Évolution des coûts et des prix**

Le coût de l'alimentation a diminué pour les filières bovins-ovins-caprins, grâce à des maïs fourragers 2023 de bonne qualité et en quantité suffisante, consommés lors des exercices comptables analysés.

Les prix de vente du lait et de la viande bovine et ovine se sont bien maintenus.

Le prix du porc, bien qu'en baisse par rapport à 2023, est resté à un niveau très satisfaisant.

### **Charges de structure et bilan économique**

L'évolution des charges de structure varie selon les groupes spécialisés, mais on observe globalement une hausse des postes MSA et assurances, compensée par une baisse des frais de carburant.

L'actif progresse encore et atteint en moyenne 418 000 €/UTH familiale sur l'AGC, soit une hausse de 35 000 € par rapport à 2023 et de 75 000 € entre 2021 et 2024.

### **Résultats et disparités**

L'EBE moyen des groupes spécialisés (toutes productions confondues) ne couvre pas les besoins (prélèvements privés, annuités LMT et frais financiers à court terme), avec un solde négatif de 3 500 €. La capacité à investir reste donc limitée.

Comme les années précédentes, les résultats moyens masquent de grandes disparités, y compris au sein des groupes spécialisés. Les écarts entre les exploitations les plus performantes et celles en difficulté sont très marqués. Une analyse plus fine révèle que de nombreux facteurs (techniques, historiques, climatiques, etc.) expliquent ces différences.

## ➔ EVOLUTION INDICE DES COUTS (SOURCE INSEE, BASE 2015)

